

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE
Le 27 septembre 2021, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Bertrand LeClerc, Maire suppléant
La conseillère Sandra Aubut
Les conseillers Marc-André Levesque et Jean-François Martel
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière,
Céline Tercier, Directrice des loisirs et du tourisme par intérim (visioconférence) et
Linda Levesque Borris, greffière adjointe
Assistance : 0

DÉLÉGATION : DIRECTRICE DES LOISIRS ET DU TOURISME PAR INTÉRIM

Mme Céline Tercier, Directrice des loisirs et du tourisme par intérim, est en réunion afin de présenter son rapport, notamment :

1) Activités estivales :

- a. Piscine municipale : Rapports d'incidents – Recommandations pour achats et aménagement du mur intérieur – Échelles salariales des employés étudiants
- b. Soccer et balle-molle : Rapport de la monitrice – Exposition potentielle de la Covid-19 – Moniteur ou monitrice recherché pour la saison 2022
- c. Jeux d'été : Recommandations pour 2022 (nommer un responsable, établir une politique)
- d. Recommandations diverses pour les activités estivales 2022
- e. Projets étudiants Été Canada

2) Service des loisirs :

- a. Inauguration officielle du terrain de balle-molle Arthur Parent
- b. Politique de communication sur les activités (gratuites et payantes) à faire

3) Service du tourisme :

- a. CTAG : Statistiques et ventes d'articles de la boutique
- b. Comité de la Capitale de l'Érable de l'Atlantique : Offre du Club d'Âge d'Or Mgr-Morneault afin de reprendre la gestion dudit comité
- c. Développement touristique (comités) : positionnement/implication touristique

4) Demande de subvention/École de musique Arcadie :

Suite à la requête d'un propriétaire d'école de musique en vue de la location d'un local au Centre communautaire, et puisque l'École de musique Arcadie n'est pas un organisme communautaire et que ses activités sont payantes, il n'est pas recommandé de mettre un local à sa disposition au Centre communautaire et par conséquent, la requête a été transmise à M. Jason Thibault, directeur et responsable de la location des salles de la PAJS.

Après remerciements de la Maire, Mme Tercier quitte la visioconférence à 19 h 18.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 20.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2021-270

Il est proposé par la conseillère Aubut et appuyé du conseiller Martel, que l'ordre du jour soit accepté après le retrait du dossier « Municipalité amie des aîné-e-s (MADA) » à l'item 6.

ADOPTÉE.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

Ouverture du huis clos

RÉSOLUTION 2021-271

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller LeClerc que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2021-272

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Aubut, que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

4. RAPPORT DE LA DIRECTRICE DES LOISIRS ET TOURISME PAR INTÉRIM

Suite à la délégation de Mme Céline Tercier, Directrice des loisirs et du tourisme par intérim, le Conseil en vient aux recommandations suivantes :

Piscine municipale :

RÉSOLUTION 2021-273

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Aubut, qu'un appel d'offres par invitation soit lancé afin de recevoir deux soumissions en vue de la modification du mur entre la grande piscine et la pataugeoire ; et, que la liste d'achats présentée pour la prochaine saison estivale, au cout approximatif de +/- 5 000,00 \$, déjà prévue au budget 2022, soit acceptée.

ADOPTÉE.

Comité de la Capitale de l'Érable de l'Atlantique :

RÉSOLUTION 2021-274

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, que le Comité de la Capitale de l'Érable de l'Atlantique (CCÉA) soit pris en charge par les membres du Club d'Âge d'Or Mgr-Morneault, pour l'année 2022 ; que les rapports d'activités, les états des revenus et dépenses et les comptes rendus des réunions soient remis au Conseil régulièrement et, qu'il soit résolu que Mme Sandra Aubut, conseillère et représentante de la Ville de Saint-Quentin au sein dudit comité, soit retirée temporairement puisque Mme Céline Tercier, Directrice des loisirs et du tourisme par intérim y siègera.

ADOPTÉE.

Salaires des étudiants :

Le Conseil recommande de procéder à une étude de l'échelle salariale des employés étudiants afin d'offrir des salaires équitables et comparables aux salaires d'emplois étudiants offerts dans la région et des municipalités de même taille.

5. LOISIRS ET TOURISME : CCÉA ET COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Inclus dans le rapport de Mme Tercier.

6. CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RÉSERVOIR : RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES ET ENTENTE SDR

Suite au lancement de l'appel d'offres en vue de la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable, trois soumissions (taxes comprises) ont été reçues :

1) Eric Normand Road Construction Inc.	1 712 258,00 \$
2) Edgeline Construction Ltd.	2 995 909,85 \$
3) Arthur Sivret et Fils Ltée	3 184 831,85 \$.

RÉSOLUTION 2021-275

Il est proposé par la conseillère Aubut et appuyé du conseiller LeClerc, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de Eric Normand Road Construction Inc., au cout de 1 712 258,00 \$ taxes comprises, en vue des travaux de construction d'un nouveau réservoir d'eau potable sur la Route 260, soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2021-276

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, que l'offre de la Société de développement régional (SDR) au montant de 385 000 \$, relativement au projet de construction d'un nouveau réservoir d'eau potable, soit acceptée telle que soumise.

ADOPTÉE.

7. COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX NORD-OUEST : BUDGET 2022

RÉSOLUTION 2021-277

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller Levesque, que le budget de la Commission de services régionaux Nord-Ouest pour l'année 2022, totalisant 90 186,00 \$ soit approuvé tel que proposé.

ADOPTÉE.

8. COVID-19 : POLITIQUE SUR LES EXIGENCES DE VACCINATION ET ARRÊTÉ OBLIGATOIRE PROVINCIAL

RÉSOLUTION 2021-278

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé du conseiller Martel, que la politique no 2021-59, relativement aux exigences de vaccination contre la Covid-19, soit adoptée après l'ajout des pompiers volontaires, et applicable à partir du 1^{er} octobre 2021.

ADOPTÉE.

9. RÉFORME DE LA GOUVERNANCE LOCALE : LETTRE AU MINISTRE DANIEL ALLAIN

Suite à la visite du ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la Gouvernance locale, l'honorable Daniel Allain, le 13 septembre 2021, le Conseil recommande qu'une lettre explicative relativement au projet de réunification du Grand Saint-Quentin de la Réforme de la gouvernance locale, soit adressée au ministre après la tenue de la 1^{re} réunion prévue le 4 octobre prochain.

10. INSCRIPTION À L'AGA DE L'AFMNB

La programmation du Congrès annuel de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) est présentée aux élus. Le Conseil recommande que les membres votants à l'assemblée générale annuelle de l'AFMNB soient la Maire Somers et le Maire suppléant LeClerc. À cet effet, il y eut discussion relativement au covoiturage et aux inscriptions.

(Mme Borris quitte la réunion pour conflit d'intérêts)

11. COMITÉ EMPLOYEUR/EMPLOYÉS : REQUÊTE DES EMPLOYÉS – CONGÉ DU 30 SEPTEMBRE

Les employés municipaux demandent que le 30 septembre 2021 « Journée nationale pour la vérité et la réconciliation du Canada » soit reconnue comme un jour férié payé, et ce, au même titre que plusieurs municipalités du Nouveau-Brunswick.

(Mme Coulombe se retire de la réunion pour conflit d'intérêts)

Cette requête ne reçoit pas l'assentiment du Conseil puisqu'il avait déjà convenu de respecter la Loi sur les jours de repos du NB qui n'inclut pas cette journée dans la liste des congés fériés rémunérés.

(Mme Coulombe revient en réunion)

RÉSOLUTION 2021-279

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller Levesque, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 22 h.

Suzanne Coulombe
Directrice générale-Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe